

Double meurtre de Cazaux-Savès : délibéré le 7 juin

Arnaud Larrieu, accusé d'avoir tué en novembre 2014 à Cazaux-Savès la vicomtesse de Castelbajac et Hubert Baron, l'ancien maire alors âgé de 99 ans, a de nouveau été interrogé par un expert psychiatre ce mercredi à Agen.

Selon lui, Arnaud Larrieu souffre d'une grave pathologie mentale de type schizophrénie à dimension paranoïde. Pas moins de trois collègues d'experts psychiatres se sont penchés sur le cas de ce double meurtrier présumé, qui a expliqué à la barre qu'il se sentait investi d'une mission. Le Parquet a requis l'irresponsabilité pénale de l'Agenais, âgé de 28 ans au moment des faits, actuellement interné au centre psychiatrique de Cadillac (33).

C'est désormais à la chambre d'instruction de statuer. Le délibéré sera rendu le 7 juin prochain.